



N° OJ : 44

Projet d'Arrêté - Conseil du 02/03/2020**Objet :** Propreté publique.- Mme Laurence VANDEPUT.- Subside : 10.217,91 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que Madame Laurence Vandeput s'engage à l'extension du potager collectif dénommé "Moespot Steyls" et pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 10.217,91 EUR à Madame Laurence Vandeput;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 10.217,91 EUR est octroyé à Madame Laurence Vandeput pour l'extension du potager collectif dénommé "Moespot Steyls".

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2020.

Annexes :